



**Réunion de la commission interdépartementale pour le développement durable « CIDD »
du 21 mai 2024**

Compte-rendu

Liste de présence :

Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur - Direction des Affaires politiques	Cassandra Renevier	excusée
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur – Direction des Affaires politiques	David Weis	excusé
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur – Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire	Geneviève Hengen	excusée
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur - Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire	Sophie Schram	excusé
Ministère des Affaires intérieures – Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain	David Hottua	présent
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture – Service d'économie rurale	Pierre Treinen	excusé
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture – Service d'économie rurale	Christine Herzeele	excusée
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture - Protection des consommateurs	Brenda Hacker	présente
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture - Protection des consommateurs	Nadia Djebbar	excusée

Ministère de la Digitalisation	Ben Max	présent
Ministère de la Digitalisation	Max Raths (supp.)	excusé
Ministère de l'Économie	Georges Reding	présent
Ministère de l'Économie	Pierre Thielen	excusé
Ministère de l'Économie - STATEC	Olivier Thunus	présent
Ministère de l'Économie - STATEC	Rick Schmitz	excusé
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Claude Sevenig	présente
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Zoé Linden	présente
Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité	Patrick Kleinbauer	présent
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Georges Gehl	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Marguy Kohnen	présente
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jeannette Muller	présente
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Sébastien Kieffer	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jimmy Skenderovic	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jérôme Faé	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Cherryl Dentzer	excusée
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Claude Origer	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Eric Schauls	excusé

Ministère d'État – Secrétariat général du Gouvernement	David Del Nin	présent
Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Emma Waldron	excusée
Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Katy Medernach	excusée
Ministère des Finances	Robert Jarvis	excusé
Ministère des Finances	Lara Jacoby	présente
Ministère des Finances	Alyssa Di Cara (supp.)	excusé
Ministère des Finances	Alex Pothaar (supp)	excusé
Ministère de la Justice	Dina Ramcilovic	excusée
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire	Robert Wealer	excusé
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département du Logement	Annick Rock	excusée
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département du Logement	Cathrin Nordmo (supp.)	excusée
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics – Département de la mobilité et des transports	Christian Mersch	excusé
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – Département de la Santé	Laura Valli	excusée
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – Département de la Santé	Dora Da Costa (supp.)	excusée
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale – Département de la Sécurité Sociale	Abilio Fernandes	présent
Ministère du Travail	Pierre Hobscheit	présent

Ordre du jour :

1. Adoption rapport de la réunion du 21 février 2024
2. Rapport de mise en œuvre du développement durable
 - Point de situation sur les contributions transmises/à transmettre
 - Proposition de structure

3. Indicateurs de développement durable
 - Rapport d'évaluation de l'évolution des indicateurs nationaux des Objectifs de Développement Durable
 - Méthode de calcul de l'indice de progrès
4. Divers

1. Adoption du rapport de la réunion du 21 février 2024

Le rapport est adopté. Il est rappelé que les rapports des réunions de la Commission interdépartementale de développement durable sont publiés sur le site du MECB et sont transmis à la Chambre des Députés.

2. Rapport de mise en œuvre du développement durable

Point de situation sur les contributions transmises/à transmettre

Le tableau intégré à la présentation en annexe reprend les contributions transmises à la coordination en vue de l'élaboration du rapport de mise en œuvre du développement durable.

La date délai de mi-avril étant dépassée, les représentants des ministères n'ayant pas encore fait parvenir leur contribution, sont priés de le faire **avant fin juin**, afin de permettre à la coordination de travailler sur le projet de rapport pendant les mois d'été.

Il est rappelé que les contributions des ministères sont à transmettre sous deux formes. Un tableau Excel comme outil pour assurer une vue d'ensemble - tant pour les ministères que pour la coordination - et un court texte reprenant les politiques de mise en œuvre des priorités du plan national pour un développement durable.

Les représentants des ministères dont la contribution s'est limitée au tableau Excel sont priés de faire parvenir également une contribution sous forme de texte.

Proposition de structure

Message politique du ministre Serge Wilmes

Introduction

- Développement durable : de quoi parle-t-on ?
- Bref texte d'introduction de synthèse sur la situation du Luxembourg par rapport à l'Agenda 2030, depuis 2020
- Infographie des grands défis du Luxembourg aujourd'hui
- La crise du Covid montre qu'il n'y a pas d'alternative à l'Agenda 2030
- Nouveau contexte politique, économique et social : Guerre en Ukraine, crise de l'énergie, inflation etc...

Chapitre 1 : Evaluation des indicateurs

- Méthodologie utilisée
- Quelques nouveaux indicateurs
- Revue de l'évolution des indicateurs
- Un défi : le partage des données

Chapitre 2 : L'action gouvernementale depuis 2019

- Contributions des différents ministères classés selon les 10 champs d'action prioritaires du PNDD
- Pour chaque champ d'action prioritaire :
 - Vision à LT du PNDD
 - Les défis à l'horizon 2030 (du PNDD)
 - Les mesures (bref paragraphe descriptif)

Chapitre 3 : Progrès réalisés et perspectives

- Bref texte de synthèse des progrès réalisés et l'importance de la cohérence des politiques
- Quelle feuille de route pour atteindre les objectifs d'ici 2030
 - Une économie durable et résiliente
 - Une société heureuse
 - Une transition juste
- Comment accélérer la mise en œuvre ?
 - Renforcer la CIDD
 - Renforcer le Nohaltegkeetscheck et les outils pour la cohérence des politiques
 - Renforcer la coopération public-privé-société civile- monde scientifique en renforçant le rôle de plateforme du CSDD
 - Institutionnaliser la participation citoyenne

Annexes

- Tableau synthétique reprenant toutes les mesures et les ministères concernés
- ...

À la suite de la discussion, le point relatif au check de durabilité sous le chapitre « comment accélérer la mise en œuvre ? » est modifié comme suite « *Evaluer le Nohaltegkeetscheck et renforcer les outils pour la cohérence des politiques* ».

Il est également précisé que le rôle de plateforme du CSDD devrait se concentrer sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030, tel que retenu dans le plan national pour un développement durable et ne pourra pas remplacer des institutions existantes.

3. Indicateurs de développement durable

Rapport d'évaluation de l'évolution des indicateurs nationaux des Objectifs de Développement Durable

Olivier Thunus du STATEC rapporte des travaux effectués et notamment de l'audit du set des indicateurs « Objectifs de développement durable » tel que retenus par la CIDD, voir la présentation en annexe.

Les principales recommandations de l'audit portent sur les points suivants :

- les métadonnées complètes devraient être rendues publiques et téléchargeables séparément
- parmi les 29 cibles n'ayant pas d'indicateurs, l'expert a recommandé de faire une recherche plus approfondie pour 6 sujets jugés importants :
 - cible 2.5 préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées,
 - cible 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
 - cible 12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité
 - cible 12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales
 - cible 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction
 - cible 15.8 Prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires
- face aux 14 indicateurs n'ayant pas de données récentes, il sera à décider, au cas par cas, de leur suppression et remplacement (voir liste complète dans la présentation en annexe)
- 4 nouveaux indicateurs ont été proposés pour intégration dans la liste en 2025
- 2 réattributions à une autre cible ont été proposées
- Quant à la méthode d'évaluation du progrès, le rapport d'audit recommande notamment de :
 - focaliser l'évaluation du progrès sur une plus longue période (ex: 10ans et 20ans)
 - afficher les classes plutôt que les valeurs

Dans le cadre des discussions, le STATEC confirme que ces recommandations sont notamment d'ordre mathématique.

D'autre part, le partage des données constitue toujours un défi bien que la base législative soit en place. Des travaux au sein du gouvernement et qui notamment concerne le principe du « one only » contribueront notamment à faciliter un échange relatif.

Afin de mieux comprendre le diagramme, il est d'autre part proposé d'ajouter certains éléments communicatifs.

Méthode de calcul de l'indice de progrès

En complément à la présentation du progrès global par voie d'un diagramme de toile d'araignée, le STATEC a développé une proposition pour un indice de progrès. Les explications peuvent être consultées dans la présentation en annexe.

Les résultats du calcul des indices de progrès peuvent être résumés ainsi :

- Le Luxembourg ne progresse vers la durabilité que pour un seul ODD (ODD4)
- Progrès global et indices de progrès ciblent les mêmes ODD en forte régression : ODD1, ODD6, ODD9, ODD16 et ODD17
- Le progrès global a tendance à donner une vue positive, car les très bonnes valeurs compensent les très mauvaises valeurs. L'indice de progrès recadre la note de valeur.

4. Divers

Néant